

# Rapport d'évaluation

## Plan d'action SECHE ENVIRONNEMENT



Novembre 2024

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise SECHE ENVIRONNEMENT dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

SECHE ENVIRONNEMENT			
Date d'adhésion au programme	10/03/2020	Date d'engagement dans le programme	15/01/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2020-2022)		

Date de transmission du rapport de suivi	28/02/2023
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	01/2021-02/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Novembre 2024

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (a renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet également de fournir à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

## Table des matières

<b>I. SYNTHÈSE.....</b>	<b>4</b>
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies.....	4
I.1.2 Engagements préexistants.....	4
I.1.3 Cadre mis en place et description des actions.....	4
I.2 Synthèse de l'évaluation.....	5
I.2.1 Résultats de l'analyse.....	5
I.2.2 Conclusion évaluative.....	5
<b>II. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE .....</b>	<b>7</b>

# I. SYNTHÈSE

## I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

<b>Organisation et zone géographique</b>	Présence dans 15 pays, 120 implantations dans le monde, 50 sites industriels en France
<b>Secteurs d'activité</b>	Activités industrielles de valorisation, traitement et stockage de déchets.
<b>Chiffre d'affaires</b>	895 M€ (2022) dont 72% réalisés en France, 12 000 clients en France et 7 000 à l'international
<b>Nombre d'employés</b>	5 000 salariés
<b>Site web de l'entreprise</b>	<a href="https://www.groupe-seche.com/">https://www.groupe-seche.com/</a>

### I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies

L'information sur le nombre de sites en France est manquante, ce qui permettrait de mesurer la portée du plan d'action. Faute d'information, on estime à 75% l'activité en France, donc environ 90 sites en France. La liste des indicateurs par site pour l'action 1 avec leur valeur respective n'est pas fournie.

### I.1.2 Engagements préexistants

L'entreprise indique avoir une politique Biodiversité depuis les années 2000 et avoir cinq sites certifiés Ecocert.

### I.1.3 Cadre mis en place et description des actions

<b>Périmètre du plan d'action</b>	Le périmètre d'actions couvre 17 sites du Groupe en France dont deux sites à l'international (Pérou et Espagne)		
<b>Durée prévue pour la mise en œuvre</b>	3 ans (2021-2024)		
<b>Nombre d'actions cœur de métier</b>	4	<b>Nombre d'actions complémentaires</b>	0

<b>Actions cœur de métier</b>	1	Inscrire nos actions en faveur de la biodiversité dans une action continue spatiale et temporelle.
	2	Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne
	3	Se servir de la biodiversité comme d'un levier dynamisant vers nos parties prenantes et nos clients
	4	Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire

#### Observations

Les actions 2 – 3 – 4 sont reclassées en complémentaires car elles ne sont pas en lien direct avec les activités et pressions sur la biodiversité de l'entreprise.

Une 5<sup>e</sup> action « complémentaire » était incluse dans le plan d'action puis a été retiré dans le rapport de suivi : « Souscription à un crédit à impact pour refinancer une partie de la dette du Groupe »

## I.2 Synthèse de l'évaluation

### I.2.1 Résultats de l'analyse

Au regard des 9 critères du programme Entreprises engagées pour la nature, atteint les résultats suivants :

#### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	A renforcer	A renforcer	A renforcer	Suffisant

#### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

### I.2.2 Conclusion évaluative

Séché Environnement est une entreprise industrielle dont l'activité porte sur la valorisation, le traitement et le stockage de déchets.

Le plan d'action ne contient qu'une action cœur de métier et il est uniquement orienté sur la lutte contre l'artificialisation des sols d'une partie de ses sites d'exploitation (en visant la mise en place d'aménagements et d'entretiens favorables à la biodiversité) et la sensibilisation des salariés et parties prenantes externes sur ces sites. Le périmètre choisi concerne 17 sites avec le plus fort enjeu écologique mais l'entreprise n'a pas expliqué la méthodologie de sélection de ces sites.

La conclusion évaluative est justifiée par :

- De nombreuses actions de sensibilisation et animations pédagogiques en interne comme en externe
- Une équipe d'écologues et experts intégrée au plan d'action
- Des indicateurs de mesure de l'état de biodiversité sont intégrés au plan d'action
- Les moyens financiers alloués pour certains sites ont largement surpassé les budgets initialement prévus

Points d'amélioration :

- Intégrer les autres enjeux relatifs à la biodiversité dans son plan d'action (surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions et les espèces invasives)
- Définir des objectifs chiffrés et des étapes intermédiaires pour toutes les actions.

## II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- Déployer et consolider l'action cœur de métier par des dispositions de préservation de long terme, des règles sur l'utilisation future de ces espaces en cas de projet d'extension par exemple.
- Si ce n'est pas déjà fait, développer des actions qui soient cœur de métier pour chacun des facteurs d'érosion de la biodiversité :
  - Gestion des ressources naturelles : définir une action pour le recyclage des eaux usées, sobriété en énergie, certification des matériaux employés
  - Changement climatique : dresser un bilan carbone et une trajectoire de décarbonation, s'alimenter en énergie durable (solaire, méthanisation etc.)
  - Pollutions émises : déterminer la quantité de polluants (eau, sols, air) et leur traitement en vue de leur diminution
  - Espèces invasives : déterminer les espèces et un plan d'éradication
- Réaliser l'exercice de diagnostic profond en détaillant et quantifiant tous les impacts par facteur d'érosion afin d'avoir un état des lieux initial détaillé et chiffré.
- Définir des objectifs chiffrés pour chacun des indicateurs, et définir des échéances
- Viser un plan d'action qui précise et couvre les sites à enjeux majeurs tant qualitativement (habitats/espèces sensibles présentes et/ou potentielles) que quantitativement (surface, répartition,...).
- Définir une action ayant pour objectif zéro accident environnemental (notamment pour le métier de gestion et traitements de déchets dangereux).

### III. SYNTHÈSE DU JURY DE RELECTURE

La relecture est effectuée par un jury composé des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des membres du jury.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

#### CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était **globalement d'accord avec la conclusion** et les justifications mais a tenu à exprimer les **retours** suivants

##### Avis motivé du jury :

Au regard des éléments fournis par l'entreprise, l'analyse semble cohérente mais le jury a toutefois tenu à souligner que le niveau attribué ne semble pas forcément refléter ce qui est fait par l'entreprise d'une manière plus large.

Le manque de détails et de précisions dans le plan d'action et le rapport de suivi ont été relevés par les relecteurs, notamment l'absence d'indicateurs et d'objectifs SMART ou encore la faiblesse de l'analyse des pressions/enjeux.

Le jury a souhaité souligner l'intérêt de l'action cœur de métier n°1 qui apporte des éléments intéressants sur le terrain : la création de la restauration/plantation de haies sont très intéressantes d'un point de vue de la biodiversité. Le fait que 17 sites soit concernés semble déjà important mais la déclinaison territoriale restera à développer.

#### RECOMMANDATIONS

Le jury était **globalement d'accord** avec la conclusion et les recommandations mais a tenu à exprimer les **retours** suivants

##### Remarques et compléments du jury sur les recommandations:

Le jury a émis la recommandation complémentaire suivante :

- Le plan d'action gagnerait à être plus détaillé et exhaustif et à intégrer ou faire référence aux actions menées dans le cadre de ses diverses stratégies internes (eau, économie circulaire...).